

14102/21

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2021-2022

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale

le 30 novembre 2021

Enregistré à la Présidence du Sénat

le 30 novembre 2021

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Décision du Conseil portant désignation des membres du comité prévu à
l'article 255 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne**

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes